



Note de département

M2E | N° 2021-D-000030

Décision du 23 février 2021

Décision M2E 2021-D-000030 du 23 février 2021

portant délégation de signature de la responsable de la fonction support Ressources Humaines du département Maintenance des Equipements et Systèmes des Espaces (M2E) à la responsable adjointe de la fonction support Ressources Humaines du département M2E, à la responsable de l'entité Développement des Compétences du département M2E et à la responsable de l'entité Communication du département M2E

La responsable de la fonction support Ressources Humaines du département Maintenance des Equipements et Systèmes des Espaces (M2E)

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs n°2019-51 consentie le 03 octobre 2019 au directeur du département Maintenance des Equipements et Systèmes des Espaces par la Présidente-Directrice générale de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs n°2019-D-000140 consentie le 29 octobre 2019 au responsable de la fonction support Ressources Humaines du département M2E par le directeur du département M2E.

Décide :

Article 1

De donner délégation, en cas d'absence ou empêchement de sa part, à :

- Sylvie LE MOINE, adjointe de la responsable de la fonction support Ressources Humaines du département M2E, ou, en cas d'absence ou empêchement de cette dernière, à :

- Aurélie RIO, responsable de l'entité Développement des Compétences du département M2E, ou, en cas d'absence ou empêchement de cette dernière, à :

- Karine DALLET, responsable de l'entité Communication du département M2E.

à l'effet de signer, en son nom, tous actes, décisions et documents relatifs aux attributions mentionnées dans la délégation de pouvoirs n°2019-D-000140 du 29 octobre 2019.

Article 2

La présente délégation est publiée au Bulletin officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait à Paris, le 23 février 2021

Sylvie PREZELIN

Responsable de la fonction support Ressources Humaines du département M2E